

Offre Sans Commission pour les Actions et les CFD sur Actions

CONDITIONS GÉNÉRALES

En vigueur à partir du 14 mars 2022, mise à jour le 17 novembre 2025

1. Conditions Générales

1. Cette Offre Sans Commission pour les Actions et les CFD sur Actions (l'«**Offre** ») est organisée par Admirals SC Ltd, une société privée à responsabilité limitée par actions, constituée en République des Seychelles sous le numéro d'enregistrement 8426894-1 le 26 septembre 2019 et agréée en tant que négociant en valeurs mobilières par la Seychelles Financial Services Authority (FSA) sous le numéro de licence SD073, délivrée le 6 janvier 2021 (la « **Société** »). L'Offre est mise à la disposition des clients de la Société qui satisfont aux critères d'éligibilité applicables et acceptent les présentes Conditions Générales (les « **Conditions Générales** ») (chacun étant un « **Participant** »).
2. Cette Offre s'applique uniquement aux clients de la Société et n'est pas disponible pour les résidents de juridictions interdites, telles que les États-Unis, la Corée du Nord, l'Iran, ou pour les résidents de l'Espace économique européen. Le Participant est seul responsable de s'assurer que sa participation à l'Offre est conforme aux lois de sa juridiction respective. La Société se réserve le droit de déterminer, à sa seule discrétion, si un client répond aux critères d'éligibilité pour la participation à l'Offre, et de refuser la participation à tout client sans obligation de fournir des raisons.
3. Un Participant à cette Offre peut trader des Contrats pour la Différence («**CFD** ») sur des Actions sur ses comptes Trade.MT4 et Trade.MT5 et investir dans des Actions sur son compte Invest.MT5 sans commission de transaction, sous réserve des termes définis ci-dessous, par Jour de Bourse (tel que défini ci-dessous). Les conditions de l'Offre sans commission s'appliquent à tous les comptes actifs Trade.MT4, Trade.MT5 et Invest.MT5 Réels et peuvent être mis à jour ponctuellement, comme stipulé dans les présentes Conditions Générales. Tous les Participants, nouveaux et existants, détenteurs de types de comptes éligibles, sont automatiquement inscrits à l'Offre, sous réserve des présentes Conditions Générales. La participation à l'Offre ne confère aucun droit acquis ou continu à sa disponibilité, celle-ci restant à la seule discrétion de la Société.
4. Les trades sans commission, dans la limite du nombre autorisé, restent soumis à d'autres coûts applicables, tels que, sans s'y limiter, les spreads bid/ask, les frais de financement overnight, les taxes et les frais de conversion de devises. La Société reste engagée à fournir la meilleure exécution, conformément à ses politiques d'exécution et aux exigences réglementaires applicables, y compris les normes de meilleure exécution.
5. Cette Offre ne peut être combinée avec aucune autre promotion liée aux commissions, sauf autorisation écrite explicite de la Société.

2. Définitions et Interprétation

1. Aux fins de cette Offre :

1. « **Jour de Bourse** » désigne une période de 24 heures commençant à 00:00:00 et se terminant à 23:59:59 dans le fuseau horaire de la plateforme MetaTrader, qui est l'heure d'Europe de l'Est (EET).

2. « **Période de l'Offre** » désigne la période pendant laquelle l'Offre est valide et disponible pour les Participants, telle que déterminée et communiquée par la Société. La Société se réserve le droit de modifier ou de mettre fin à la Période de l'Offre à sa seule discrétion, avec un préavis de 48 heures, conformément aux présentes Conditions Générales.
 3. Les positions ouvertes avant la Période de l'Offre ou selon des conditions antérieures ne sont pas éligibles à l'application rétroactive des conditions de trading sans commission.
 4. Les positions ouvertes pendant la Période de l'Offre sont, lors de leur clôture, soumises aux conditions spécifiques au type de compte énoncées dans l'Offre.
 5. « **Transaction unilatérale** » désigne soit l'ouverture, soit la clôture d'une position.
 6. « **Transaction aller-retour** » désigne la combinaison de l'ouverture et de la clôture de la même position.
2. Les titres utilisés dans les présentes Conditions Générales le sont uniquement à des fins de commodité et n'auront aucun effet sur l'interprétation ou la construction d'une quelconque disposition des présentes. Les mots utilisés au singulier incluent le pluriel et vice versa. Les références à un genre seront réputées inclure tous les genres. En cas de divergence entre les termes définis et leur utilisation dans les documents connexes de la Société, les définitions énoncées dans les présentes prévaudront aux fins de l'Offre.
 3. Dans les présentes Conditions Générales, sauf indication contraire expresse, les mots « inclure », « inclut » et « y compris » seront interprétés respectivement comme « inclure sans limitation », « inclut sans limitation » et « y compris sans limitation ». Ces mots ne seront pas interprétés comme des termes de limitation, et tous les exemples donnés sont illustratifs et non exhaustifs.

3. Avertissements sur les risques

1. Le trading de CFD sur marge comporte un niveau de risque élevé et peut ne pas convenir à tous les investisseurs. Il est possible que vous subissiez une perte égale ou supérieure à la totalité de votre investissement.
2. Vous ne devriez pas investir ou risquer des fonds que vous ne pouvez pas vous permettre de perdre. Avant de vous engager dans des activités de trading avec la Société, il vous est fortement conseillé d'évaluer attentivement vos objectifs d'investissement, votre niveau d'expérience et votre tolérance au risque, et de vous familiariser avec tous les risques associés au trading sur marge. Si nécessaire, demandez un conseil financier indépendant.
3. Il est fortement conseillé aux Participants de consulter la Déclaration complète de divulgation des risques de la Société avant d'utiliser ses services.

4. Conditions du type de compte Trade.MT4

1. L'Offre s'applique aux 3 (trois) premières transactions aller-retour exécutées par Jour de Bourse. Les taux de commission standard s'appliqueront à toutes les transactions

ultérieures exécutées au-delà de cette limite quotidienne. Il pourrait y avoir d'autres coûts à considérer. Pour les frais de trading supplémentaires qui pourraient s'appliquer, veuillez consulter les Spécifications du Contrat pour plus de détails. Pour un calendrier des limites de transactions sans commission par type de compte, veuillez vous référer à l'Annexe I.

2. L'Offre est valable pour les CFD sur actions faisant référence à des actions cotées en bourse aux États-Unis, au Royaume-Uni et à travers l'Europe.
3. Toute clôture partielle d'une position sera traitée comme une transaction distincte et comptera pour la limite quotidienne de transactions sans commission.
4. Les positions sur CFD sur actions qui ont été ouvertes avant l'entrée en vigueur de l'Offre restent soumises à la commission standard facturée pour les deux côtés au moment où la position a été ouverte. Une telle commission ne sera pas remboursée si la position est clôturée pendant la Période de l'Offre.
5. Pour toute position ouverte pendant la Période de l'Offre, la clôture de cette position sera sans commission, même si la clôture intervient après la fin de l'Offre.

5. Conditions du Type de Compte Trade.MT5

1. L'Offre s'applique aux 6 (six) premières transactions unilatérales exécutées par Jour de Bourse. Les taux de commission standard s'appliqueront à toutes les transactions ultérieures exécutées au-delà de cette limite quotidienne. Il pourrait y avoir d'autres coûts à considérer. Pour les frais de trading supplémentaires qui pourraient s'appliquer, veuillez consulter les Spécifications du Contrat pour plus de détails. Pour un calendrier des limites de transactions sans commission par type de compte, veuillez vous référer à l'Annexe I.
2. L'Offre est valable pour les CFD sur actions référençant des actions cotées sur les bourses des États-Unis, du Royaume-Uni et à travers l'Europe. Les CFD sur ETF sont expressément exclus de cette Offre.
3. Toute clôture partielle d'une position sera traitée comme une transaction distincte et comptera dans la limite quotidienne des transactions sans commission.
4. Seules les transactions exécutées pendant la Période de l'Offre sont éligibles au traitement sans commission. Les positions ouvertes pendant la Période de l'Offre mais clôturées ultérieurement seront soumises aux taux de commission standard de la Société au moment de la clôture.

6. Termes du Type de Compte Invest.MT5

1. L'Offre s'applique à la première (1) transaction unilatérale exécutée par Jour de Bourse. Les taux de commission standard s'appliqueront à toutes les transactions ultérieures exécutées au-delà de cette limite quotidienne. Il pourrait y avoir d'autres coûts à considérer. Pour les frais de trading supplémentaires qui pourraient s'appliquer, veuillez consulter les Spécifications du Contrat pour plus de détails. Pour un calendrier des limites de transactions sans commission par type de compte, veuillez vous référer à l'Annexe I.
2. L'Offre est valable pour les Actions cotées sur les bourses des États-Unis, du Royaume-Uni et de toute l'Europe. Les titres cotés à la bourse australienne et tous les ETF sont expressément exclus de l'Offre.

3. Seules les transactions exécutées pendant la Période de l'Offre sont éligibles au traitement sans commission.
4. Les positions ouvertes pendant la Période de l'Offre mais clôturées ultérieurement seront soumises aux taux de commission standard de la Société au moment de la clôture.

7. Dispositions Générales

1. **Participation et Non-Fourniture de Conseils.** Ces Conditions Générales promotionnels sont liés au maintien des Comptes Clients, et le Participant reconnaît que la participation à l'Offre n'entraîne aucun effet négatif en termes de Coûts et Frais supplémentaires par défaut. La Société ne fournit pas, et ne fournira pas, au Participant de conseils en investissement, de recommandations de trading, de conseils fiscaux ou d'autres conseils financiers, qu'ils soient liés ou non à l'Offre ou à toute disposition de ces Conditions Générales. Rien dans ces Conditions Générales n'exclura ou ne limitera aucune obligation ou responsabilité que la Société pourrait avoir en vertu de la loi applicable.
2. **Aucune Offre ni Sollicitation.** Rien dans les présentes Conditions Générales ne doit être interprété comme une sollicitation, une recommandation, une approbation ou une offre d'achat ou de vente d'un instrument financier, ni comme une incitation à s'engager dans une activité de trading.
3. **Aucun Conseil Professionnel.** L'Offre ne constitue pas, et ne doit pas être interprétée comme, un conseil juridique, fiscal, d'investissement, financier ou tout autre conseil professionnel. En outre, rien dans l'Offre ne constitue ou ne doit être interprété comme une sollicitation, une recommandation, une approbation ou une offre par la Société, toute Filiale ou tout tiers d'acheter ou de vendre des instruments financiers.

8. Risque, Responsabilité et Obligations

1. **Responsabilité et Reconnaissances du Participant.** Le Participant doit obtenir des conseils indépendants auprès d'un conseiller financier dûment agréé et s'assurer qu'il possède la tolérance au risque, l'expérience et les connaissances nécessaires avant d'accepter les présentes Conditions Générales ou de conclure toute transaction en vertu de celles-ci. Le Participant reconnaît et comprend en outre que les performances passées ne sont ni un indicateur fiable ni une garantie de résultats ou de rendements futurs.
2. **Limitation de responsabilité.** Ni la Société, ni aucun de ses affiliés, filiales, sociétés mères ou entités liées (collectivement, les « **Affiliés** ») ne sera responsable des pertes, passifs, obligations ou engagements de quelque nature que ce soit encourus par le Participant, sauf dans la mesure où ces pertes, passifs, obligations ou engagements résultent directement d'une violation des présentes Conditions par la Société due à une négligence grave ou à une faute intentionnelle. La Société et ses Affiliés ne seront pas responsables des dommages indirects, accessoires ou consécutifs, y compris la perte de profits, même s'ils ont été informés de la possibilité de tels dommages.

3. **Responsabilités de trading des Participants.** Le Participant comprend et accepte que la Société ne sera pas responsable des pertes, passifs ou engagements découlant des présentes Conditions Générales, y compris toute annulation, suspension ou blocage d'ordres, de transactions, d'opérations ou de positions. Le Participant est seul responsable de la surveillance de ses comptes de trading, y compris des profits et pertes (réalisés et non réalisés), de la performance du compte et de la gestion des positions, ainsi que de la prise de toute action requise en relation avec le placement, l'exécution ou la clôture d'ordres, de transactions ou de positions. La Société n'accepte aucune responsabilité pour les dommages, pertes, préjudices ou déceptions subis par un Participant du fait de sa participation à l'Offre. La Société agira cependant de bonne foi pour corriger toute erreur dans l'application de l'Offre. Aucun manquement de la Société à faire appliquer une disposition des présentes Conditions Générales ne constituera une renonciation à ses droits.
4. **Force Majeure.** La Société, ses Affiliés, ou tout tiers engagé par la Société ne pourront être tenus responsables de tout retard ou manquement dans l'exécution d'une obligation en vertu des présentes Conditions Générales lorsque ce retard ou manquement résulte d'événements ou de circonstances échappant à leur contrôle raisonnable. Dans la mesure du possible, la Société informera rapidement les Participants de toute défaillance technique importante ou événement de force majeure affectant matériellement l'Offre ou les plateformes de trading.
5. **Défaillances Techniques.** La Société, ses Affiliés, et tout tiers engagé par la Société ne pourront être tenus responsables des dysfonctionnements techniques ou des défaillances des réseaux ou lignes téléphoniques, des systèmes informatiques, des serveurs, des fournisseurs de services, des équipements ou des logiciels, ni de la non-réception d'e-mails ou de transmissions de données en raison de problèmes techniques ou de la congestion du trafic internet. Cela inclut, sans limitation, toute blessure ou dommage à l'ordinateur du Participant ou de toute autre personne, à son appareil mobile ou à l'équipement connexe, résultant de ou lié à la participation ou à la tentative de participation à l'Offre.

9. Administration et Fonctionnement de l'Offre

1. **Obligations du Participant et exactitude des informations.** Le Participant reconnaît et accepte qu'il est seul responsable de la vérification du statut de ses transactions, ordres, fonds disponibles et de toutes limitations, restrictions, conditions ou spécifications applicables en vertu des présentes Conditions Générales. La Société n'aura aucune obligation, et ne le fera pas, de réviser, conseiller ou informer le Participant concernant ce qui précède. De plus, la Société se fiera aux informations et le Participant garantit que toutes les informations, détails et instructions fournis par le Participant sont exacts, complets et ne sont pas trompeurs à quelque égard matériel que ce soit. En participant à

L'Offre, le Participant confirme qu'il a la pleine capacité juridique et l'autorité pour accepter les présentes Conditions Générales.

2. **Obligations continues.** Le Participant reconnaît et accepte que l'annulation ou la résiliation des présentes Conditions Générales ne libérera pas le Participant de toute responsabilité, engagement ou obligation encourus avant, pendant ou après la Période de l'Offre, dans la mesure où ils découlent de la participation à l'Offre ou de toute transaction connexe.
3. **Termes Supplémentaires.** Ces Conditions Générales complètent et doivent être lus conjointement avec les documents d'information, les politiques et les Conditions Générales généraux de la Société régissant la relation client entre la Société et le Participant.
4. **Modifications de l'Offre.** La Société se réserve le droit d'annuler, de suspendre, de modifier ou d'amender l'Offre et/ou les présentes Conditions Générales à tout moment, sans préavis. Lorsque cela est réalisable, un préavis sera communiqué via le site web de la Société ; dans le cas contraire, ces modifications seront communiquées dès que possible. Tous les avis, amendements ou communications concernant les modifications de l'Offre seront réputés effectifs dès leur publication sur le site web de la Société. La Société ne sera pas responsable de toute perte, de tout coût ou de tout dommage résultant d'une modification, d'une suspension, d'une annulation ou d'une résiliation de l'Offre. Les Participants n'auront droit à aucune forme de compensation en lien avec de tels changements. La Société se réserve le droit d'examiner l'activité des comptes et de refacturer des commissions sur les transactions jugées non conformes à un comportement normal de trading ou d'investissement. Ce droit peut être exercé à tout moment et sans limitation de durée. En cas de suspicion d'activité frauduleuse, la Société peut ajuster ou réclamer des commissions sans être tenue de divulguer la base spécifique de tels ajustements.
5. **Modifications des Termes.** La Société se réserve le droit de modifier les limites des transactions sans commission, de modifier la liste des instruments éligibles auxquels cette Offre s'applique, ou de réviser tout autre terme ou condition énoncé dans les présentes Conditions Générales, à sa seule discrétion. Les modifications prendront effet à la date spécifiée dans l'avis pertinent, ou immédiatement après publication si aucune date n'est spécifiée.
6. **Traitement des Données.** En participant à l'Offre, le Participant consent expressément à la collecte et au traitement de ses données personnelles par la Société à des fins de conformité réglementaire, de prévention de la fraude et d'amélioration du service, en plus de l'administration de l'Offre. Ces données peuvent être traitées par des moyens

automatisés et non automatisés, conformément à la Politique de Confidentialité de la Société et aux lois applicables en matière de protection des données.

10. Statut Contractuel et Effet Juridique

1. **Reconnaissance du Participant.** En participant à l'Offre, le Participant confirme avoir lu, compris et accepté d'être lié par les présentes Conditions Générales, le contrat client de la Société, et tous les autres termes, conditions et politiques applicables régissant les services fournis par la Société.
2. **Langue applicable.** Si les présentes Conditions Générales sont traduits dans une langue autre que l'anglais, la version anglaise prévaudra en cas de conflit ou d'incohérence et fera foi aux fins d'interprétation et d'exécution.
3. **Divisibilité.** Si une disposition des présentes Conditions Générales est jugée invalide, illégale ou inapplicable par un tribunal ou une autorité compétente, les dispositions restantes demeureront valides dans toute la mesure permise par la loi.
4. **Intégralité de l'accord et date d'entrée en vigueur.** Les présentes Conditions Générales constituent l'intégralité de l'accord entre la Société et le Participant concernant l'Offre, et remplacent toutes communications ou représentations antérieures y afférentes. Les présentes Conditions Générales remplacent toutes les versions antérieures relatives à l'Offre et entreront en vigueur le 18 août 2025.
5. **Ordre de priorité.** En cas d'incohérence entre les présentes Conditions Générales et tout autre document de la Société, l'ordre de priorité sera le suivant : (i) les obligations légales impératives ; (ii) le contrat client général de la Société ; et (iii) les présents Termes et Conditions.

11. Loi Applicable, Résolution des Litiges et Juridiction

1. **Loi Applicable.** Les présentes Conditions Générales sont régis et interprétés conformément aux lois de la République des Seychelles.
2. **Résolution des Litiges et Juridiction.** Tout litige découlant de ou lié aux présentes Conditions Générales est traité conformément à la Politique de Plaintes de la Société. Si le litige n'est pas résolu après l'achèvement du processus interne de plaintes de la Société, le Participant peut saisir les tribunaux de la République des Seychelles ou recourir à tout autre mécanisme de résolution des litiges disponible en vertu de la loi applicable. Les tribunaux de la République des Seychelles ont compétence exclusive pour tout litige de cette nature. Cette clause de juridiction ne limite pas le droit du Participant à déposer une plainte auprès de toute autorité réglementaire compétente, le cas échéant.

Annexe I

Limites de Trading sans Commission par Jour de Bourse*

Type de Compte	Transactions Aller-Retour	Transactions Unilatérales
Trade.MT4	Trois (3)	N/A
Trade.MT5	N/A	Six (6)
Invest.MT5	N/A	Un (1)

* Les limites sans commission s'appliquent uniquement aux instruments éligibles, tels que définis dans les conditions du type de compte correspondant. Tous les instruments ne sont pas inclus dans cette Offre.